Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1224

Artikel: NLFA : l'art d'accommoder les restes
Autor: Imhof, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015593

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NLFA

L'art d'accommoder les restes

REPÈRES

Les projets tels que votés par le parlement sont censés être rentables. Les conditions de financement prévues dans l'Arrêté sur le transit alpin en témoignent.

1. La Confédération met à la disposition des CFF et du BLS les moyens financiers nécessaires, sous forme de crédits de construction.

2. Les crédits de construction sont accordés au taux d'intérêt coûtant des emprunts de la Confédération: les intérêts sont imputés au crédit de construction.

3. Dès la mise en exploitation d'un tronçon, les crédits de construction, y compris les intérêts cumulés, sont consolidés en prêts à intérêt variable, remboursables en 60 ans.

4. Le taux d'intérêt des prêts de même que les autres modalités sont réglés par une convention entre le Conseil fédéral et les entreprises de chemins de fer; les intérêts des prêts doivent couvrir les taux d'intérêt coûtants des emprunts de la Confédération.

5. Les prêts provenant du produit des droits d'entrée sur les carburants et mentionnés au titre de crédit de construction figureront dans la provision pour la circulation routière.

(*pi*) Ne dites pas à la maman d'Adolf Ogi qu'il est conseiller fédéral. Elle le croit vendeur de voitures et elle n'est pas la seule. Il faut dire qu'il en a l'allure et les manières: vous croyez acheter deux Mercedes pour le prix d'une seule... et vous vous retrouvez avec une VW Golf. Voyez Rail 2000: on nous promettait pour trois fois rien des liaisons ferroviaires directes et régulières entre Le Locle et Fribourg et on se retrouve avec des bus pour desservir les Montagnes neuchâteloises. Voyez les transversales alpines: la Suisse entière devait profiter d'un investissement qui sera finalement limité à sa seule fonction de base: assurer le transit des marchandises à travers un tunnel alpin. Il faudra nous méfier, si Adolf Ogi se retrouve à la tête du Département militaire fédéral, qu'il ne cherche pas à nous faire passer des cerfs-volants pour des avions de combat.

La baudruche se dégonfle

L'histoire des transversales alpines ne fut qu'une grande partie de bluff dont on mesure aujourd'hui les conséquences. Le parlement, saisi du projet, a commencé par le gonfler démesurément afin d'en faire profiter toutes les régions du pays. Il avait été encouragé à cet exercice par le Conseil fédéral qui avait lui-même prévu deux transversales, pour des raisons politiques, alors qu'une suffisait à satisfaire les besoins. On a feint de croire que ce projet gonflé serait rentable et que des prêts de la Confédération et une partie du produit des droits de douane sur les carburants suffirait à les financer. Les députés ont voté la tête dans le sac, suivis par le peuple. L'aspect européen de l'engagement – on était à quelques mois du fameux 6 décembre – n'a pas favorisé l'esprit critique.

Dans le même temps, Adolf Ogi vendait son projet à l'Union européenne et l'inscrivait jusque dans ses moindres détails dans l'Accord sur le transit conclu avec Bruxelles. Il aurait alors suffi d'indiquer des objectifs: tant de convois transportés dans telles conditions et en tant de temps; mais nous avons promis de réaliser deux axes, l'un au Gothard l'autre au Lötschberg, dont les premiers éléments devront être ouverts au trafic en 2005.

On redimensionne...

On connaît les épisodes plus récent: « désolidarisation » du Département des finances face aux besoins cumulés de financement des projets ferroviaires, redimensionnement, recherche de nouveaux modes de financement par une taxe supplémentaire sur les carburants et nouveau paquet «géo-politiquement correct» qui sacrifie la Suisse orientale, mais semble préserver la Suisse occidentale. Illusion: le Lötschberg est soit reporté soit amputé d'une voie et le raccordement au réseau TGV, déjà inscrit dans l'arrêté sur le transit alpin (et dans celui sur Rail 2000...), est soumis à votation. De ce rappel historique retenons deux engagements:

Le peuple, l'Europe

● Le premier engagement est pris devant le peuple. Celui-ci a voté pour deux tunnels, l'intégration au réseau européen et des mesures en faveur de la Suisse orientale et occidentale. Il a voté sur un mode de financement – qui s'est par la suite révélé irréaliste. Un ministre devrait tomber, mais il sera, au pire, muté chez les militaires.

● Le deuxième engagement est européen. L'Accord sur le transit prévoit, en plus des tracés, des échéances. On ne s'est pas fait faute de le rappeler au moment du vote sur l'Initiative des Alpes. On l'oublie quand c'est le Conseil fédéral qui envisage de le violer.

Rien n'empêche de modifier le projet initial, de revoir les priorités et les modes de financement. Mais cette opération ne peut se faire en ignorant ces deux engagements. Cela signifie qu'il faudra revoter et qu'il faudra renégocier avec Bruxelles. Tentons, en gardant ces contraintes à l'esprit, de redéfinir quelques principes qui devraient guider la conduite de ce dossier.

Le premier principe est celui de l'utilité. Des investissements de cette importance ne doivent pas être consentis dans le seul but d'être équitablement répartis sur une carte de géographie. Ils doivent avant tout répondre à un besoin. A cette aune-là, on peut à coup sûr affirmer que l'aménagement, pour l'heure, d'un seul axe de transit est suffisant.

Le deuxième principe est celui de l'équité. Quel que soit le tunnel choisi, il favorisera, côté nord, des régions parmi les mieux équipées de Suisse. Et, dans les deux cas, les axes de développement sont en gros nord - sud. Il est donc juste, dans une politique à long terme, de prévoir des investissements en infrastructures de transport dans d'autres régions du pays et sur un axe ouest - est. Mais ces investissements doivent répondre au principe suivant, qui est celui de la priorité.

Nous l'avons déjà dit, il n'est pas prioritaire, pour la Suisse romande, de voir se percer le tunnel du Lötschberg. Il en irait différemment si un aménagement du Simplon était prévu et si l'Italie prenait le relais sur son territoire. Mais nos voisins du sud préfèrent favoriser la liaison Turin - Lyon, qui a l'avantage d'être intra-communautaire. Ce dont les Romands ont besoin, c'est de développer les transports publics pour le trafic

●●●

PORTRAIT

Ruth à Plans Fixes

(*vb*) Le film de la série Plans fixes* consacré à Ruth Dreifuss vient d'être présenté à Genève et à Lausanne, en présence de la conseillère fédérale, de rouge vêtue. Invités et amis étaient venus nombreux découvrir ce portrait filmé, sans retouches, puisque enregistré sans reprise ni coupure, c'est la règle de Plans fixes.

Le minimalisme du jeu de la caméra répond à la vision politique et humaine de Ruth Dreifuss, empreinte d'humilité face à sa fonction – sa tâche, dirait-elle, dont elle se sent redevable devant les citoyens.

Trajectoire atypique

Comme l'a rappelé la syndique de Lausanne, dans ses quelques mots de bienvenue, le pouvoir, Ruth Dreifuss ne l'a pas cherché. La conseillère fédérale dit qu'elle a été déposée là par une vague. Belle image féminine pour cette femme chaleureuse, dont l'austère noir et blanc des images ne rend pas toute l'aura. Féminin aussi, l'itinéraire de Ruth Dreifuss, à une époque où, dans les familles, on poussait davantage le garçon que la fille à faire carrière, même si elle a grandi dans une famille juive, unie, où «chacun était fier de l'autre». C'est donc adulte, alors qu'elle est secrétaire, qu'elle entreprend des études universitaires, pour comprendre les mécanismes économiques, assimiler le droit du travail, pour gagner cette ouverture sur un monde social, solidaire puis politique, qui sera son chemin.

La philosophie politique est toute simple: réformisme, qui implique patience, écoute, modestie. Le projet quotidien consiste à «travailler à être quelqu'un de bien», explique encore Ruth Dreifuss, dans une parole qui tranche avec ce qu'on a l'habitude d'entendre d'un conseiller fédéral, et malgré le fait que les questions posées, très générales, – l'exercice sans doute veut cela – incitaient à des réponses mesurées.

Cohérence éthique

Chez elle, point de rupture entre le politique et la vie, entre la sphère professionnelle et l'ethos de tous les jours. Voilà peut-être l'apport le plus grand des femmes qui parviennent à ce niveau de responsabilités. S'il y a des conditions-cadre à respecter, c'est celles du bonheur, de l'harmonie. Il y faut pas mal de ténacité. Comme lorsque Ruth Dreifuss, à 11 ans, parce que son maître s'était permis des remarques antisémites, rédige à son intention, sur un cahier, une *Histoire du peuple juif*. D'où le choix du socialisme, contre la barbarie, d'un socialisme non révolutionnaire, et aussi le choix d'une société «sans héroïsme». ■

*Plans Fixes, c.p. 65, 1401 Yverdon-les-Bains. Secrétariat: c.p. 119, 1180 Rolle.

●●●

régional et d'agglomération (hélas oublié par le groupe de travail fédéral qui propose un redimensionnement et un rééquilibrage du projet alpin); c'est de se raccorder au réseau à grande vitesse européen, sans faire une fixation sur l'axe Mâcon - Genève; c'est aussi, bien sûr, d'achever la réalisation partielle de Rail 2000, notamment entre Genève et Lausanne; c'est encore d'améliorer la qualité et la rapidité des relations avec la Suisse alémanique, toujours dans le cadre de Rail 2000, que ce soit par la ligne du pied du Jura ou celle passant par Fribourg.

On a beaucoup entendu, jusqu'à maintenant, les Romands crier à la trahison pour protester contre l'éventuel abandon du Lötschberg. Union artificielle et sans grande consistance contre l'ennemi fédéral et alémanique. Alors qu'il faudrait se concerter pour définir ensemble la meilleure manière d'investir dans le secteur des transports en faveur de projets qui soient réellement utiles à cette partie du pays. ■

Le budget fédéral

(*ag*) Le déficit sera de 4,3 milliards, annonce-t-on. Mais les esprits critiques remarquent que certaines «dépenses», en réalité des prêts, ne transiteront pas par les comptes pour 2 milliards. C'est nouveau dans la pratique fédérale.

C'est, une fois de plus, l'occasion de remarquer que la Confédération n'a pas le même système comptable que toutes les autres collectivités (cantons et communes) qui ont harmonisé la présentation de leurs finances.

La Confédération ne pourrait-elle pas faire concorder sa compatibilité avec celle des cantons? ■

MÉDIAS

Malgré un recul du tirage aussi bien de *Blick* que de *SonntagsBlick*, le rédacteur en chef assure que la«boulevardisation» de ces journaux sera poursuivie. Une régionalisation pourrait, une fois de plus, être tentée dans la région zurichoise.

Iwan Rickenbacher, ancien secrétaire général du PDC suisse, actuellement directeur d'une agence de relations publiques, vient de publier un livre en allemand sur la communication politique.

Ne soyez pas surpris, si vous voyagez, de découvrir au Costa Rica un hebdomadaire de langue allemande intitulé *Costa Rica aktuell* qui paraît depuis quatre ans. Un hebdomadaire de langue anglaise, *The Tico Times* a été fondé, lui, en 1956. Vous pouvez aussi lire la presse locale, en espagnol.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Philippe Abravanel (pa)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Pierre Imhof (pi)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Daniel Marco
Composition et maquette:
Valérie Bory,
Françoise Gavillet
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9